

**PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance extraordinaire du conseil municipal eut lieu le lundi 14 novembre 2016 à 19 h 15 à l'église de Saint-Elzéar-de-Témiscouata.

**PRÉSENCES :**

Sont présents

Mesdames : Hélène Durette, Thérèse Sirois, Agathe Drouin et Carmen Massé, mairesse

Messieurs: Guy Thibault – Keven Lévesque Ouellet - Yan Marceau

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

**OUVERTURE :**

Par quelques mots de bienvenue adressés aux élus(e), madame Carmen Massé, mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 15.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

- 1- Ouverture de la séance ;
- 2- Adoption de l'ordre du jour ;
- 3- Rapport de la mairesse ;
- 4- Réhabilitation du réseau routier local ;
- 5- Chemin Thibault;
- 6- Période de questions portant uniquement sur les sujets à l'ordre du jour;
- 7- Levée de l'assemblée ;

(L'ordre du jour peut être modifié sans préavis avant son adoption)

2016 – 135

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;  
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que l'ordre du jour soit accepté par les membres du conseil.

## **RAPPORT DE LA MAIRESSE**

2016 – 136

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers[ères];

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte le rapport de la mairesse tel que présenté par madame Carmen Massé.

## **RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

2016 – 137

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;  
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers[ères];

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accepte la soumission de Les Entreprises Jean-Roch Roy au montant de vingt-huit mille cent soixante-neuf dollars et quarante-cinq sous (28 169,45\$).

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 55, madame la mairesse déclare la levée de l'assemblée.

---

Directrice générale

---

mairesse